

# Plan d'urgence QSL, chronique d'un fiasco amorcé ?

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 25 juin 2025

Lundi 23 juin, l'**UFAP UNSa Justice** était conviée à la première réunion sur le plan des « **1500 premières places modulaires de QSL** ». Cette réunion s'inscrit dans la continuité des annonces du ministre de la Justice concernant la création de 3000 nouvelles places visant les peines les plus courtes. L'objectif sous-jacent est de lutter contre la surpopulation et de soutenir un parc pénitentiaire manquant grandement de places.

Le calendrier prévisionnel vise la construction de 1500 premières places de QSL d'ici fin 2027 puis une seconde opération de 1500 places de QCP. Le premier site envisagé serait situé sur le domaine pénitentiaire du CP TROYES-LAVAU avec une livraison en 2026.

Ces structures auront différentes capacités d'accueil en fonction des sites retenus : 50, 76 ou 100 places. Dix-sept sites sont pressentis pour le moment, répartis un peu partout sur l'Hexagone ainsi qu'un site sur la Réunion :

- **QSL de 50 places** : Mont-de-Marsan, Troyes-Lavau, Châteaudun, Laon, Tarascon, Lorient, St-Quentin-Fallavier, Valence, Moulins, Le Port
- **QSL de 76 places** : Brest, Eysses, Maubeuge
- **QSL de 100 places** : Fleury-Mérogis, Liancourt, Lille-Sequedin, Meaux

**Premier constat : aucune construction envisagée sur la direction interrégionale de Toulouse qui, rappelons-le, détient un triste record pénitentiaire avec trois quarts des établissements de cette région au-dessus des 200% de surpopulation avec 1200 matelas au sol ! Il en va de même pour les départements de la Guyane, de la Guadeloupe et de la Martinique !**

**Bien que la DAP nous explique qu'elle s'appuie sur les remontées des différents DI, nous regrettons l'absence de prise d'initiative en haut lieu pour éviter une telle ineptie ! Rassurons-nous, il n'est pas trop tard...**

## Que dire des deux changements majeurs évoqués dans le cadre de ce projet ?

Nous apprenons que désormais la DAP renonce au principe de l'encellulement individuel en prévoyant de construire des cellules plus grandes permettant d'accueillir deux détenus !

**Non contente de cela, la DAP annonce que les détenus conserveront dorénavant leurs téléphones portables en détention !**

## L'UFAP UNSa Justice condamne ces glissements dangereux qui auront pour effet d'ouvrir la boîte de Pandore !

L'**UFAP UNSa Justice** a demandé que les OS soient associées à l'élaboration des plans de ces quartiers pour éviter les catastrophes architecturales que nous avons pu connaître sur un grand nombre d'établissements.

Les délais de construction seront réduits puisque les constructions se faisant sur le domaine foncier pénitentiaire, car les nombreuses procédures administratives (recours TA, enquêtes publiques...) générant des retards dans les travaux seront ainsi évitées.

Ces QSL seront sécurisés par des grillages de 6 mètres de hauteur pourvus de pare-vues. **L'UFAP UNSa Justice** a indiqué à l'APIJ que, bien que ces structures soient destinées à accueillir des détenus en semi-liberté, les bâtiments devront répondre aux mêmes critères de solidité qu'en détention classique.

Les effectifs en personnel de surveillance affectés dans ces QSL de 13 à 20 selon la capacité d'accueil. Le SDRH de la DAP nous a indiqué que les postes étaient prévus dans le cadre du PLF 2026 et 2027. **L'UFAP UNSa Justice** exige également un abondement en personnels administratifs et CPIP pour permettre un fonctionnement optimal de ces structures.

**En attendant, sur l'ensemble du territoire hexagonal et des DROM COM c'est toujours la même musique aux oreilles des personnels, 4000 vacances de postes et 23000 détenus de trop !**

**Les prisons et les personnels ne tiendront plus longtemps, l'été s'annonce brulant sur tous les fronts mais en particulier sur celui de l'Administration Pénitentiaire...**

**Pour l'UFAP UNSa Justice**

Le Secrétaire général

Emmanuel CHAMBAUD